****

Madame, Monsieur,

Afin d'améliorer et de valoriser l'espace public de votre quartier, la Ville de Tours et Tours Métropole Val de Loire ont décidé d'entreprendre des travaux de remplacement des candélabres de la rue Nationale

Des opérations de vérification des installations sont effectuées consécutivement aux travaux.

Une intervention permettant de mesurer le niveau d'éclairement normatif doit être menée en deux temps (opération sans nuisance sonore) :

* **Dans la nuit du jeudi 15 octobre au vendredi 16 octobre à partir de 1h00 du matin**
* **Dans la nuit du lundi 19 octobre au mardi 20 octobre à partir de 1h00 du matin**

Afin de garantir une parfaite mesure, aucune lumière autre que l'éclairage public doit être allumée.

Pour rappel, conformément au décret de 2012 et sa mise en application au 1er juillet 2018, les éclairages des vitrines et enseignes commerciales ont pour obligation d'être éteints entre 1h00 et 6h00 du matin sous peine d'une amende de 750€.

Le service éclairage public reste à votre écoute, et répondra à toute question relative à ces aménagements. Vous pouvez le contacter en semaine (hors WE) de 8h30 à 17h00 (16h30 le vendredi) au :

**02 47 21 67 15**

Nous vous remercions de votre compréhension.

**Tours Métropole**

**Val de Loire**

60 avenue Marcel Dassault

CS 30651

37206 Tours Cedex 3

Tél : 02 47 21 67 15

Courriel: dcv-tours@tours-metropole.fr

**INFOS TRAVAUX RUE NATIONALE**